

Autour du vote des femmes en France : les femmes dans les Conseils municipaux : (suite de la 1re page)

Autor(en): **L.-H.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 472

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion, c'est-à-dire une neuvième année d'école primaire, ou surtout la fréquentation de l'école secondaire. On devrait en faire bénéficier toutes les jeunes filles dont les capacités et la situation financière de leurs parents sont suffisantes, une bonne instruction générale constituant toujours un appoint avantageux. Il est très recommandable, pour les jeunes filles encore incertaines sur le choix d'une profession à leur sortie de l'école, de faire une année d'apprentissage ménager ou de suivre une école ménagère. Non seulement, elles se préparent ainsi à leur futures fonctions de mères et de maîtresses de maison; mais elles reconnaîtront peut-être que ce travail correspond le mieux à leurs aptitudes et à leur goût et que c'est là leur véritable vocation; ou bien leur penchant pour telle autre profession se précisera et elles pourront s'y engager enrichies d'expériences. Il est même des métiers dont la possession de connaissances ménagères approfondies constitue la condition fondamentale, comme ceux de la direction d'un ménage, de l'hôtellerie, des soins aux malades, de la travailleur sociale ou même de la vendeuse dans le commerce.

La formation professionnelle est donc plus indispensable que jamais à nos jeunes filles. Puissent tous les parents s'en rendre compte!

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines).

Around du vote des femmes en France. Les femmes dans les Conseils municipaux

(Suite de la 1^{re} page.)

Ce n'est que dans les trois villes dont nous venons de parler que les conseillères furent élues par le vote des hommes ou des femmes. Dans les autres villes de France, où l'expérience fut tentée au cours de l'année dernière, les conseillères furent nommées par les municipalités, généralement sur présentation des associations féminines et féministes. Par exemple, Périgueux a fait appel à des conseillères techniques ayant voix consultative dans les commissions d'hygiène, d'instruction publique, de l'office des habitations à bon marché, et dans une commission spéciale nommée commission d'entraide sociale.

C'est dans cette localité qu'une expérience intéressante se fait depuis plusieurs mois: la femme du secrétaire du parti communiste siège aux côtés de celle de l'un des dirigeants des Croix de Feu. Le hasard a fait que ces dames ont été chargées d'enquêtes en commun et que, de leur propre aveu « elles s'entendent parfaitement bien ». Conscientes de leur responsabilité, du bien qu'elles peuvent faire, elles n'ont jamais fait intervenir la politique dans leur travail. Ce qui est certes la manière la plus noble et la plus digne de comprendre de telles fonctions! Qui donc déclarait que les « partis » sépareraient les femmes comme les hommes, et que l'on verrait les mêmes haines, les mêmes batailles, lorsque les femmes participeraient à la vie politique du pays? Et le maire de Périgueux affirma au Congrès qu'il ne considérerait cette innovation que comme un acheminement vers le suffrage féminin.

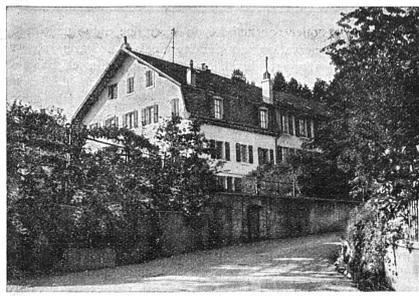
De Reims, où six conseillères font leurs débuts, de Brive-la-Gaillarde, où trois fem-

mes sont convoquées régulièrement aux séances du Conseil municipal, arrivent les mêmes nouvelles encourageantes. Ces dames n'ont pas l'impression de faire, parmi leurs collègues masculins, figures d'étrangères ou d'importunes, mais, au contraire, sentent qu'on les considère comme de véritables collaboratrices. Leurs devoirs sont les mêmes qu'ailleurs: écoles, assistance aux vieillards. A Brive, elles font procéder à l'installation d'un lavoir public, organisent également les foires et marchés. Elles votent dans les commissions, et ce sont là les votes les plus importants, mais elles ne peuvent naturellement pas prendre part aux votes du Conseil. Toutefois, on se rend compte que toutes facilités leur sont données pour faire valoir leur opinion, la justifier et la défendre!... Nous réclamons vainement cette possibilité depuis si longtemps!

Valenciennes a quatre conseillères; Beaune, deux; Niort, quatre. La plupart des femmes nommées appartiennent aux associations féministes de France, comme de juste. L'Algérie, elle aussi, aura ses conseillères, les Conseils municipaux de Constantine et d'Alger ayant pris des décisions dans ce sens. Enfin, la région parisienne compte vingt conseillères à Colombes qui sont convoquées régulièrement aux commissions suivantes: Commission des finances; de l'enseignement; de la voirie, des constructions et de l'hygiène; de l'assistance sociale, du chômage, des œuvres sociales; des fêtes et comités; et les résultats qu'elles ont obtenus en un temps relativement très court sont déjà nombreux et intéressants. On discute actuellement la création d'une Université populaire à Colombes, création due à l'initiative des conseillères.

A Courbevoie, autre méthode: le maire, M. Grisoni, a créé une commission sociale extramunicipale dans laquelle il fait entrer six femmes. La composition de cette commission est tout un programme à elle seule. Car les opinions les plus opposées à celle du maire y sont représentées, c'est dans la tolérance et l'entente que l'on travaille pour le bien de tous, et c'est une femme, Mme Stefani, qui fut appelée à la présidence: hommage rendu à la « femme » et « aux femmes » en même temps.

Enfin, d'autres villes ont introduit des femmes dans les Commissions administratives. A Rouen, c'est une infirmière qui administre le bureau de bienfaisance. Une femme fait partie du Conseil d'administration des hospices civils où son activité est multiple et touche à tous les domaines, du plus modeste au plus important. Chambéry a nommé, grâce à l'intervention du groupe féministe de l'endroit, quatorze femmes dans les commissions administratives municipales (bureau de bienfaisance, commission des hospices, commission scolaire, bibliothèque municipale, commission des musées, Conservatoire de musique). On voit qu'on a étendu jusqu'à l'art le domaine où l'on veut bien reconnaître des compétences aux femmes! Il en est de même à Marseille où dix-neuf femmes siègent dans diverses Commissions: hygiène, assistance, bienfaisance, etc.; Aix-en-Provence en a deux; on en trouve à Carcassonne, à Bordeaux, à Grenoble, à Castres, à Epinal, à Brest, à Lyon, à Mâcon, à Blois, à Brest, à Tourcoing, etc., etc.



Une nouvelle Ecole ménagère

Et la conclusion de ces essais est celle-ci: Dans tous les Congrès tenus par les différents partis politiques, furent émis des vœux favorables à cette expérience. Mieux encore, des assemblées de maires ont pris déjà des décisions à cet égard. D'autre part, à la fin de février dernier, la Fédération des municipalités ouvrières et paysannes a décidé de former une Commission qui sera chargée d'étudier la question et de prendre les mesures nécessaires pour la généraliser, afin qu'il y ait des femmes dans toutes les municipalités adhérentes à la Fédération.

Et voilà! Quand on sait combien une idée nouvelle met de temps à pénétrer un cerveau humain, il est permis de dire que l'expérience tentée l'an dernier doit s'être révélée singulièrement concluante, et particulièrement bonne, pour qu'elle ait porté des fruits si rapides et que, en si peu de mois, autant de villes aient admis des femmes à titre de conseillères municipales adjointes, ou les aient fait entrer dans des Commissions administratives. C'est, semble-t-il, un moyen excellent d'habituer les hommes au travail avec les femmes, leur permettre de les apprécier à leur valeur, et les préparer à la réforme complète que nous espérons et qui, pour la France, du moins, ne saurait tarder beaucoup, malgré l'opposition aussi ridicule que tenace de Messieurs les sénateurs!...

Quant à nous, nous regardons ces choses d'un œil d'envie, nous demandant quand une municipalité de notre pays aura le courage de s'adjointre, sans y être forcée, quelques femmes comme conseillères municipales! Sera ce Genève, Bâle, Lausanne, ou le Chalet-à-Gobet? Bien malin qui oserait courir le risque d'un pronostic!...

L.-H. P.



DE-CI, DE-LA

Succès féminins.

Miss Sara Wambaugh, dont on n'a pas oublié l'activité comme membre de la Commission de Genève le titre de docteur *honoris causa*, en témoignage de ces compétences en matière de plébiscites.

et des villages, du commerce et de l'agriculture, de l'industrie, de l'hygiène, de la scolarité, etc. J. V.

DESIDER KORIN: *Quelle est la cause de l'antisémitisme?* Brochure traduite par Stefan Berkowitz, journaliste accrédité auprès de la S. d. N. Genève, chez l'auteur; prix 30 c.

L'auteur de cette publication, tirée à 150.000 exemplaires, désire créer un front uni contre la haine, et une collaboration étroite pour sauver la Société juive et toute autre religion menacée en Allemagne; il cite des jugements autorisés condamnant les violences antisémites, et réfute les accusations portées contre le judaïsme. J. V.

Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement, 1935, 16x24,5, 450 p. (Publ. du Bureau int. d'Educ., No 43); fr. s. 12.-, rel.

Etudes sur les principales innovations pédagogiques introduites dans 48 pays pendant l'année écoulée, renseignements budgétaires, statistiques. Tout cela, grâce à des sommaires et des sous-titres, facilement intelligible et d'un intérêt plus général qu'on ne pense. Quoi de plus instructif, en effet, qu'un aperçu de l'enseignement, pour pénétrer l'âme d'une nation? Ce volume permet de comparer entre eux, par exemple, le rapport du Ministère du Reich sur le mouvement pédagogique national-socialiste avec le rapport du Ministère de l'Instruction publique du Mexique, inspiré de la conception socialiste de l'école. Cet ouvrage intéressera, outre les professionnels de l'enseignement, tous ceux qui veulent élargir leur vision du monde actuel. B. W.

Les élections espagnoles et les femmes

Voici, en complément de ce que nous annonçons plus haut, quelques détails sur la participation féminine au récent scrutin espagnol. D'une lettre de M. Bourmiquet à la Dépêche de Toulouse, nous détachons ce fragment:

Toute la nuit on a vu défiler dans les rues, avec le maintien digne de personnes aux mains de qui repose le sort de l'Etat, des dames respectables, encadrées chacune de quatre « gardes d'assaut », baïonnette au canon, porteuses d'enveloppes scellées.

C'étaient les présidentes des bureaux de vote qui s'en allaient remettre les produits du scrutin aux autorités. Parce que la galanterie ibérique n'est pas un vain mot, un très grand nombre de bureaux de vote, en effet, avaient gentiment confié la présidence à des dames.

Qu'on ne vienne plus me parler en France du danger de confier des bulletins de vote à un sexe dont l'éducation politique est à faire. Je jure que les femmes ont attrapé du premier coup, sans effort, en Espagne, le ton, les gestes, la manière et la puissance d'argumentation de l'électeur conscient et organisé.

De Mme Marty-Capgras dans le Populaire:

Ces buts: l'amnistie, le rétablissement des loix sociales, l'abolition de la peine de mort, la revivification « Pour le Pain », ont été poursuivis avec enthousiasme par le corps électoral féminin. La femme du peuple en Espagne vit dans des conditions matérielles misérables, et comme elle ne quitte guère le foyer — un foyer où grouillent de nombreux enfants — elle connaît plus que partout ailleurs les dures nécessités de la vie. Pensez aussi à la somme de souffrances qu'ont supportées les femmes et les enfants aux Asturies

et imaginez la force sentimentale qui a pu se développer autour de l'amnistie. Au moment du scrutin, plusieurs centaines de femmes étaient encore dans les prisons.



Publications reçues

ISRAEL COHEN: *Les progrès du sionisme*. 1 brochure traduite de l'anglais. Londres, Office central de l'Organisation sioniste.

L'auteur étudie dans cette publication les buts du sionisme et ses revendications, l'œuvre de création d'un Foyer national juif, les colonies agricoles, l'augmentation de la population juive en Palestine, qui a sextuplé depuis quelques années, le développement considérable des villes